

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 51 (1959)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

51^e année

Février 1959

N° 2

Le peuple suisse pour la réduction de la durée du travail, mais pas à n'importe quel prix

Par Jean Möri

Par 586 188 non contre 315 918 oui, le peuple suisse a rejeté en octobre dernier l'initiative de l'Alliance des indépendants tendant à introduire la semaine des 44 heures dans la loi fédérale sur le travail dans les fabriques par l'entremise d'une révision constitutionnelle. Pour que le projet soit accepté, il aurait fallu non seulement la majorité populaire, mais encore la majorité des cantons. Or, un demi-canton seulement, Bâle-Ville, fournit une confortable majorité acceptante, tandis que vingt et un cantons et demi ont rejeté le projet, parfois à une grosse majorité.

La démagogie et la surenchère ne paient pas

Ce rejet massif de l'initiative des indépendants prouve, une fois de plus, que la démagogie et la surenchère ne paient pas. Le peuple est désormais qualifié pour distinguer entre des préoccupations tactiques et les intentions véritables. Pour la deuxième fois, en l'espace de quelques mois, il déjoue les spéculations astucieuses d'un parti politique en quête de nouveaux suffrages populaires. Le 26 janvier 1958, par 550 322 voix contre 192 297, il rejetait dédaigneusement l'initiative équivoque dirigée prétendument contre la puissance économique des cartels, mais en fait préoccupée bien davantage d'affaiblir les fédérations professionnelles et les grandes associations économiques centrales. Et le 26 octobre, avec un appât aussi alléchant que la réduction de la durée du travail, c'est à peine si l'Alliance des indépendants réussit à conquérir 120 000 voix de plus. Or, il est fort probable que le gros des non-syndiqués, toujours à la recherche de nouveaux avantages gratuits, compte pour une large part dans cet accroissement très modeste du nombre des suffrages. Des philanthropes payés à la semaine, à la quinzaine ou au